Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260506-20260428_076-DE

VILLE DE PONT-L'ABBÉ

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
du 28 avril 2026

Délibération n°2026-076	Classification 5.3 Désignation de représentants
COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS 2026/2032 : DÉSIGNATION DES MEMBRES	

L'an deux mille vingt six, le vingt huit avril à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt deux avril deux mille vingt six par voie électronique, conformément au règlement intérieur du Conseil et en vertu des articles L 2121-10 et L 2121-12-1 du CGCT, s'est réuni, au Patronage Laïque, Rue Jules Ferry à Pont-l'Abbé,

Présidence : Stéphane LE DOARÉ Nombre de Conseillers en exercice (liste en annexe) : 29
Secrétaire : Marie-Pierre LAGADIC Nombre de Conseillers présents (liste en annexe) : 27
Rapporteur : Laurent MOTREFF Nombre de Votants (liste en annexe) : 28

EXPOSE :

Vu l'article 1650-1 du code général des impôts prévoit l'institution, dans chaque commune, d'une commission communale des impôts directs (CCID), composée du maire (ou de son adjoint délégué) et de huit commissaires (dans les communes de plus de 2000 habitants) ;
Vu le courrier du 30 mars 2026 de la Direction départementale des Finances publiques du Finistère, sur le renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID) suite aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026.
Considérant la durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs (CCID), est la même que celle du mandat de conseiller municipal.

Considérant que les huit commissaires titulaires ainsi que les huit suppléants seront désignés par le Directeur Départemental des Finances publiques, sur la base d'une liste fournie par la commune et comportant le double de candidats, soit 16 titulaires et 16 suppléants potentiels.
Les commissaires doivent :

- Être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne ;
- Être âgés de plus de 18 ans ;
- Jouir de leurs droits civils ;
- Être inscrits à l'un des rôles d'impôts directs locaux de la commune ;
- Être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale. Depuis la mise en œuvre au 1er janvier 2017 de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, elle participe par ailleurs à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs ou coefficients de localisation).
La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double1, proposée sur délibération du conseil municipal.
En l'absence de proposition, ou en présence d'une liste incomplète ou comportant des personnes ne remplissant pas toutes les conditions, dans le délai de deux mois à compter de l'installation du conseil municipal, il est procédé à une désignation d'office des commissaires amenés à siéger en CCID, par le Directeur.rice Départemental.e des Finances Publiques.

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260506-20260428_076-DE

Il est proposé les commissaires suivants :

Civilité	Nom	Prénom
M.	MOTREFF	Laurent
Mme	FOLGOAS	Victoire
M.	HIRIART	Yann
M.	SALAUN	MARTINE
M.	GOYAT	Alain
M.	LE BEC	Anthony
Mme	LE ROHELLEC	Christine
M.	DURAND	David
Mme	BRAULT	Annie
Mme	GOYAT	Ségolène
M.	LE FLOC'H	Bernard
Mme	COSSEC	Sophie
M.	TINCQ	Alain
M.	CALVARIN	Eugène
M.	LE ROUX	Serge
M.	ROUDOT	Pierrick
M.	LE GARREC	Paul
Mme	MORICEAU	Janick
M.	LE DOARE	Pierre
M.	BIGOT	Michel
Mme	LAGADIC	Marie-Pierre
Mme	GUEGUEN	Viviane
Mme	LE GOFF	Aurélie
Mr	LECOMTE	Gaëtan
Mr	TANGUY	Jacques
Mr	MARC	François

VU l'avis favorable de la commission municipale « administration générale, sport, santé, loisirs » du 13 avril 2026 ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ,

- **VALIDE** la liste incomplète, présentées par le Maire afin de répondre à la demande de la Direction départementale des Finances publiques du Finistère.

Fait à Pont l'Abbé le 29 avril 2026.

Délibération certifiée exécutoire par LE MAIRE,
Stéphane LE DOARÉ

LE MAIRE,

VILLE DE PONT L'ABBÉ Finistère

Stéphane LE DOARÉ

Voies et délais de recours : En application des articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de RENNES (Hôtel de Bizien - 3, Contour de la Motte - CS44416 - 35044 Rennes Cedex) qui devra, sous peine de forclusion, être enregistrée au greffe de cette juridiction dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Il est également possible de présenter, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès de l'autorité municipale : ce recours gracieux interrompt le délai de recours contentieux qui ne courra à nouveau qu'à compter de l'intervention de sa réponse, sachant qu'en application de l'article L.231-4 du code des relations entre l'administration et le public, le silence gardé pendant plus de deux mois sur une réclamation par l'autorité compétente vaut décision de rejet *« lorsque la demande présente le caractère d'une réclamation ou d'un recours administratif »*.

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260506-20260428_076-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2026

NOMS - Prénoms	PRESENT	ABSENT EXCUSÉ	PROCURATION
LE DOARÉ Stéphane	X		
LAGADIC Marie-Pierre	X		
MOTREFF Laurent	X		
FOLGOAS Victoire	X		
HIRIART Yann	X		
ROZEN Adèle	X		
TANGUY Jacques	X		
DREAU Valérie	X		
LE BEC Anthony	X		
COSSEC Sophie	X		
FURIC Jean-Baptiste	X		
MARC Hélène	X		
DURAND David	X		
GUEGUEN Viviane	X		
RICHARD Jean-Luc	X		
BRAULT Annie	X		
DEFACQ Marc	X		
DURAND Lou		X	
LECOMTE Gaëtan		X	POUVOIR à Marie-Pierre LAGADIC
GOYAT Ségolène	X		
LE FLOC'H Bernard	X		
ROBERDEL Alosia	X		
TINCQ Alain	X		
LE GOFF Aurélie	X		
CANEVET Yves	X		
COOPER Laurent	X		
RIBEIRO Christel	X		
GALIANA Olivier	X		
DE RECHNIEWSKI Pauline	X		

Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de Conseillers présents : 27
Nombre de Pouvoirs : 1

Étaient également présents :
Sandrine Gentric, Directrice Générale des Services
Aurélie Larnicol, assistante de direction